



TP Employé d'étage hôtellerie et hôtellerie de plein air

En 1 an, dont 420h en centre de formation, le reste en entreprise

Objectifs:

A partir des procédures définies par la hiérarchie, l'employé d'étage hôtellerie et hôtellerie de plein air entretient les chambres, les sanitaires et les lieux de circulation du service hébergement, en respectant les règles d'hygiène, les principes de sécurité et d'économie d'effort. Il s'approprie les consignes concernant les objectifs du jour, les tâches spécifiques et les remarques liées à l'organisation du travail. Il approvisionne la chambre et les sanitaires en produits d'accueil, en linge de toilette et en consommables. Il vérifie le fonctionnement des équipements et fait remonter les dysfonctionnements et les incidents à la hiérarchie.



Bloc de compétences

Activité 1

Entretenir les chambres et contribuer à l'amélioration du service client

Activité 2

Entretenir les lieux dédiés aux clients et au personnel

Indicateurs Les indicateurs complets sont accessibles sur inserjeunes.education.gouv.fr

Résultats en cours de calcul



Méthodes pédagogiques

Alternance de temps expositifs, démonstratifs et de phases pratiques. Etude de cas, travaux de groupe, mise en situation, partage d'expérience. Alternance entre périodes au centre de formation et en entreprise.

Supports et moyens utilisés

Documents, jeux de rôle, quizz, pratique en établissements et/ou au centre.
Les formateurs sont des experts métier ayant une expérience du terrain.

Public concerné et pré-requis

Aucun

Durée de la formation en centre de formation

420h

Lieu de formation

CFA du Golfe de Saint-Tropez - 83420 La Croix Valmer

Délai d'accès à la formation

1 mois

Modalités de mise en oeuvre

Formation en présentiel

Après entretien et passage du test de positionnement, le stagiaire se voit remettre un livret d'accueil, le programme de formation, et la fiche RNCP.

Modalités d'accès

Test de positionnement initial et final

Pendant la formation

Contrôle en cours de formation.

A l'issue de la formation: passage du diplôme devant jurys

Diplôme validé par le Ministère de l'Education Nationale.

Débouchés

Valet/femme de chambre, employé de ménage en hôtellerie plein air, employé polyvalent d'hôtellerie, agent polyvalent d'hôtellerie, employé de ménage d'hôtel, employé d'étage en hôtellerie, employé polyvalent en établissement hôtelier, équipier, premier valet/première femme de chambre, employé d'étage, équipier lingerie, aide lingère

Continuité de parcours

Titre professionnel Gouvernant en hôtellerie

Accessibilité PMR

Adaptation en fonction du handicap - Tel référent handicap: 04 89 110 114

Certification

Oui

Validation visée

Titre professionnel TP Employé d'étage hôtellerie et hôtellerie de plein air
Ce titre est composé de 2 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) et est accessible

à la suite d'un parcours de formation ou par capitalisation de CCP.

Validation totale ou partielle des blocs

Validation d'un bloc=taux supérieur à 80%

Validation complète=validation de tous les blocs

Finançable C.P.F

Formation finançable par votre compte CPF

Contact

Tel secrétariat : 04 89 110 114 ou CFA: 04 89 110 125

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h